

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
Sous-direction des personnels enseignants du supérieur
Bureau du droit, de l'économie et de la gestion
DPE-D3
CHAPITRE 31-11
MCP N° 2000-339

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat;
- VU le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences (notamment l'article 51);
- VU l'arrêté du 1er mars 2000 portant déclaration de vacance d'emplois de professeurs des universités;
- VU les avis favorables des instances compétentes de l'établissement;
- VU la demande de l'intéressé;

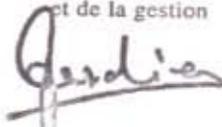
ARRETE

ARTICLE 1er- M. FAVRE Pierre, professeur des universités (sciences économiques) à l'IEP de PARIS, est muté sur sa demande, à compter du 1er septembre 2000, à l'IEP de GRENOBLE (emploi n° 0400 PR 0004) et continuera à percevoir la rémunération afférente au 1er échelon de la classe exceptionnelle (GHED 3).

ARTICLE 2 - Le directeur des personnels enseignants est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 01 AOUT 2000

Pour copie certifiée conforme
Le Chef du bureau du droit, de l'économie
et de la gestion

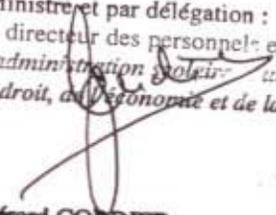

Gérard CORDIER

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES
GRENOBLE

17 AOUT 2000

Le Directeur

Pour le Ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur des personnels enseignants
L'attaché principal d'administration scolaire universitaire
Chef du bureau du droit, de l'économie et de la gestion


Gérard CORDIER

Si vous estimez que cette décision est irrégulière, vous pouvez former:

-soit un recours *gracieux* devant le ministre (direction des personnels enseignants) qui doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification de la présente décision si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les quatre mois suivant sa réception par l'administration et vous disposez alors de deux mois pour former le recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les six mois suivant votre recours gracieux, vous disposez de deux mois à compter de la notification de cette décision expresse, pour former le recours contentieux.

-soit un recours *contentieux* devant le tribunal administratif dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation ou devant le Conseil d'Etat si vous êtes professeur de l'enseignement supérieur, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

ANNEXE C

**CANDIDATURE À UN EMPLOI
DE PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS (ANNÉE 2000)**

(Décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Curriculum vitae

MUTATION sans changement de discipline

Etablissement : **Institut d'Études Politiques de l'Université Pierre Mendès France,
GRENOBLE 2**

Section CNU : **4 Science politique**

Emploi n° **0004 S Institut d'Études Politiques de Grenoble**

Journal Officiel du 10 mars 2000 p. 3798.

Pierre FAVRE

né le 6 novembre 1941 à REIMS (51)

Fonction et établissement actuel : **Professeur des Universités**
(Classe exceptionnelle, 1er échelon)
à l'Institut d'Études Politiques de Paris
27 rue Saint Guillaume, 75007 PARIS

Titres universitaires français : **Docteur d'État en science politique, Lyon, 1972** (*Le principe de majorité*, thèse soutenue devant un jury composé de Robert Pelloux, directeur de la thèse, André Demichel, Jean-Pierre Lassalle).

Qualifications : **Agrégé de science politique (concours 1976, rang : 2ème)**

Travaux, ouvrages, articles : cf. liste des travaux annexée à la candidature (les ouvrages portant l'astérisque * sont joints au dossier).

Figurent dans les pages suivantes un curriculum vitae sommaire et trois notices sur les activités du candidat en matière d'enseignement, de recherche et d'administration.

Fait à Grenoble le 28 mars 2000

p Favre

Curriculum vitae sommaire

Né le 6 novembre 1941 à Reims (Marne)

Licence en droit à la Faculté de droit de Paris (1959-1963)

Assistant à la Faculté de droit de Lyon (1966-1967) puis à la Faculté de droit de Clermont-Ferrand (1967-1972).

Chargé de cours (1972-1975) puis maître-assistant (1975-1977) à cette même faculté.

Professeur à la faculté de droit et science politique de l'Université de Clermont I (1977-1985).

Détaché sur un poste d'accueil au C.N.R.S. (Laboratoire de rattachement : CEVIPOF) d'octobre 1979 à octobre 1983.

Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris (depuis le 1er novembre 1985).

Directeur d'études et de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques (1986)

* * *

Diplômé d'études supérieures de science politique, Paris, 1965.

Diplômé d'études supérieures de droit public, Lyon, 1966.

Diplômé du Cycle supérieur d'études politiques de la Fondation nationale des sciences politiques, 1975.

Docteur d'Etat en science politique, Lyon, 1972.

Agrégé de science politique (concours 1976, rang : 2ème).

* * *

Membre de l'assemblée constitutive de l'U.E.R. de droit et science politique de Clermont, puis membre du conseil de gestion de cette UER de 1968 à 1979. Membre de l'assemblée constitutive de l'Université de Clermont, puis membre de son conseil scientifique (jusqu'en 1979).

Membre du jury de l'Agrégation de science politique en 1984 (présidence : Georges Lavau) et 1991 (présidence : François d'Arcy).

Consultant pour la science politique à la mission de la recherche au Ministère (1984-1986). Membre du Groupe d'études techniques Droit et science politique à la Direction de la recherche et des études doctorales (1988-1992). Consultant à la Mission scientifique, universitaire et des études doctorales au Ministère (depuis 1999).

Membre élu du Comité national des Universités (1986-1991).

Président de l'Association des enseignants et chercheurs en science politique (1994-1998).

Directeur du DEA de Sociologie politique et politiques publiques de l'IEP de Paris (1999-2000)

Activités en matière d'enseignement.

Durant l'année universitaire 1999-2000, mon service d'enseignement a été, pour la première fois, exclusivement effectué en troisième cycle, en raison du fait que l'I.E.P. venait d'obtenir la création du nouveau DEA de Sociologie politique et politiques publiques dont j'assurais la mise en place et la direction.

Mon service a donc été :

- Un cours séminaire obligatoire pour tous les étudiants, 40 heures : L'épistémologie des sciences sociales et les grandes problématiques de la sociologie.
- Un séminaire de l'École doctorale (avec Dominique Monjardet), 40 h. : Police, ordre public, insécurité.
- Un cours de méthodes (avec Sophie Duchesne), 20 h. : Analyse du discours et analyse de l'image.
- Tutorat et direction de mémoire de 3 étudiants.
- J'assure de surcroît une préparation à l'agrégation de science politique, pour un nombre d'heures variables selon les années (probablement une trentaine d'heures en 1999-2000).

Mon service des années précédentes comprenait habituellement :

- un cours séminaire de troisième année de l'IEP : Iconographie politique (36 heures).
- Un ou deux enseignement du cycle supérieur d'études politiques (cours d'Introduction à l'épistémologie, cours sur les théories sociologiques, séminaire du programme sociologie politique, etc.)
- Le tutorat et des directions de mémoire de Troisième cycle
- La préparation de l'agrégation de science politique (depuis une dizaine d'année et pour un nombre d'heures variables : par exemple une soixantaine d'heures en 1998-1999).

Antérieurement, j'avais enseigné au second cycle de l'IEP le cours de Méthodes de la science politique et celui d'Initiation aux sciences sociales, ainsi que différents cours de spécialités et conférences de méthodes.

Lorsque j'étais en poste à Clermont-Ferrand, j'ai enseigné tous les cours classiques de science politique en Faculté de droit, à l'exception du droit constitutionnel, soit l'Introduction à la sociologie politique, les Relations internationales, les Méthodes de la science politique, les Grands problèmes politiques contemporains, l'Histoire des idées politiques, la Vie politique française, et même l'Histoire contemporaine...

Activités en matière de recherche.

Voir la bibliographie jointe au dossier.

Ces dernières temps, mes publications résultent malheureusement davantage de réponses à des commandes que d'un programme autonome de recherche. Sont ainsi en instance de publication ma communication à la table ronde de Jacques Gerstlé du dernier congrès de l'AFSP (Rennes),

un « fragment d'autobiographie intellectuelle » pour les actes d'un colloque sur la socio-histoire à Lausanne, et un article pour les actes du colloque de Lyon sur « l'ordinaire ». J'ai également publié récemment, dans cette veine, un état des travaux sur la police (*Revue française de sociologie*, oct.-déc. 1999), une contribution aux actes de la table ronde d'Erik Neveu et Bastien François du congrès de l'AFSP d'Aix-en-Provence, une préface (massacrée par l'éditeur...) au livre de Fabien Jobard sur les violences policières, divers comptes rendus de livres sur la police, etc.

La seule exception à ce mode trop éclaté de publication a été le livre, co-dirigé avec Jean-Baptiste Legavre, *Enseigner la science politique*, 1998, publié dans le cadre de mes fonctions à l'Association des enseignants et chercheurs en science politique. J'ai rédigé pour ce livre deux articles, une note et (avec J.B. Legavre) l'introduction. Je peux mentionner ici, même si je n'en fais pas figurer la liste dans ma bibliographie, de nombreux articles sur la science politique et certains aspects de technique universitaire, écrits pour *Palaestra*, la revue de l'Association. Toujours dans ce cadre, je travaille actuellement, en collaboration avec Michel Offerlé, sur les données de l'enquête nationale de l'AECSP sur les connaissances politiques des étudiants entrant en première année (article en cours de rédaction).

Au delà de la diversité de ces publications, mes centres d'intérêt depuis une dizaine d'années sont, sans hiérarchie particulière, - l'épistémologie de la science politique, - les manifestations, l'ordre public, la police, - l'iconographie. Pratiquement toutes mes publications depuis dix ans entrent dans l'une de ces trois catégories.

Depuis un an, j'ai refusé tout engagement d'écriture. Avec mon prochain article (sur les connaissances politiques des étudiants), je serai à jour de tous les engagements passés. Je me consacrerai donc pleinement à l'achèvement d'un livre qui traitera des fondements théoriques et de quelques problèmes généraux de la science politique et sera terminé dans le courant 2001 (Trois parties : Philosophie de l'histoire et science du politique, Les dimensions symboliques du politique, Les rapports Etat-société). J'entreprendrai de réaliser ensuite le vieux projet d'un gros ouvrage d'iconographie politique.

J'ai amené à soutenance ces dernières années, à l'I.E.P. de Paris, douze thèses de science politique. Une autre est en cours d'achèvement, et cinq en préparation.

Activités administratives.

Directeur du D.E.A. de Sociologie politique et politiques publiques de l'I.E.P. de Paris.

Président de la commission de spécialistes de science politique de l'I.E.P. de Paris. Membre du conseil scientifique de cet établissement.

Membre des commissions de spécialistes de droit public de l'I.E.P. de Paris et de science politique de Paris IX Dauphine.

Expert pour les Ecoles doctorales à la mission scientifique du Ministère de l'Education nationale et de la recherche.

Membre du Conseil de l'Association française de science politique.

Membre du Conseil scientifique de l'IHESI.

Membre des Conseils scientifiques de *Politix*, de *Sociétés contemporaines* et des *Cahiers de la sécurité intérieure*.

De 1994 à 1998, président de l'association des enseignants et chercheurs en science politique.